

Cahier de recommandations architecturales et paysagères

Site classé du Mont Saint-Quentin



septembre 2019



sommaire

8

marquer les limites

Choisir une clôture
Multiples limites
Planter une haie
Faire avec ce qui existe
Entretenir une haie

20

construire

Principes fondamentaux
Les extensions
Les annexes
Les abris et piscines

36

aménager

Principes de conception des espaces publics et
des stationnements
Les sites et bâtis spécifiques

50

gérer les espaces agricoles et forestiers

Intégrer les exploitations agricoles
Friches, lisières et boisements
Et les bois autour ?

introduction

Objectif du cahier

Le cahier de recommandations doit « faciliter la gestion du site au quotidien et permettre la conservation de ses qualités paysagères et architecturales dans un contexte d'évolution du site. Il permet d'accompagner les projets dans le site » (extrait du cahier des charges).

C'est un document porté à l'attention des instructeurs des autorisations d'urbanisme dont le but est de faciliter la délivrance de ces autorisations. Pour cela, les différentes règles ont été regroupées, mises à plat et examinées en fonction du site. La vocation pédagogique de ce document est une dimension essentielle envers les services puis les pétitionnaires.

Contexte paysager et esprit des lieux

Le Mont Saint-Quentin domine de 200m ou presque, Metz et la vallée de la Moselle et plus à l'Est la vallée et le plateau Lorrain qui file vers l'Allemagne. La vue y porte loin. Il est un bastion des côtes de Moselle, extrémité des couches géologiques du bassin parisien. Son éminence géographique a permis des cultures différentes de la plaine avec des vergers et des vignes sur les pentes, un élevage sur les sommets. Symboliquement, il est quelque part le grand mont qui abrite la ville en contrebas. Les militaires ont compris rapidement cette importance en l'équipant de nombreux forts qui protégeaient et surveillaient la vallée toute proche. Aujourd'hui, une

antenne-relais pour la télévision assure ce rôle de vigie et caractérise pour le lointain cette silhouette composée selon l'angle de vue de 2 bosses, l'une, au Nord-Est dominant la seconde, plus au Sud-Ouest. En se refermant, le paysage du Mont Saint-Quentin pose les questions de ses usages. Les vues jusque là évidentes, très connues, comme le long de la route de Lessy peuvent disparaître et deviennent des enjeux. La transformation de ses vocations agricole et militaire, ouvre la porte aux friches mais laisse aussi éclore un patrimoine naturel intéressant et des possibilités pour une agriculture non standardisée, ou pour une fréquentation dont les règles sont à composer.

Le site classé

Les vocations du site sont larges et les potentialités étendues. Le périmètre du site classé est ample (700 ha) et contient des friches militaires (400 ha) et même des parties urbanisées. Le site a plutôt tendance à s'enfricher depuis son classement. Il n'y a pas de projet massif de réhabilitation des forts mais plutôt des interventions de mise en sécurité avec mise en valeur ponctuelle des forts ; l'enjeu de la sécurité est extrêmement important sur ce site. Très fréquenté, le site abrite une richesse écologique, en partie protégée au titre de Natura 2000 et complétée par un espace naturel sensible. Ce territoire est constitué d'une mosaïque de bois, de friches, de vignes et vergers plus ou moins abandonnés de cultures et de pâtures, au contact avec les

villages périphériques et également des habitations. Des chemins, des petites routes le traversent. Plusieurs points de vue intéressants et aires de stationnements permettent de le découvrir et dominer l'agglomération messine toute proche.

Des fiches de préconisations

Aucune nouvelle règle n'est créée. Il s'agit de regrouper, classer, illustrer les règles existantes et de les confronter avec le milieu existant. L'esprit de cette étude est la recherche d'une grande simplicité, avec un goût pour l'innovation dans une optique la plus économique possible. Il est donc possible de recourir à des expérimentations dans les domaines du bâti et avec la végétation, les richesses du Mont Saint-Quentin ne demandent qu'à se multiplier et à se diversifier. Dans ce cadre, il est possible également de retrouver des techniques de travaux ruraux, des gestes parfois oubliés qui donnent des résultats intéressants. La place donnée aux illustrations, aux photos issues du site et aux références extérieures cherche à ouvrir ces

possibles.

4 fiches condensent les propos :
- sur les limites minérales ou végétales et leur entretien
- sur le bâti : extensions et annexes, abris de jardins et piscines
- sur les aménagements d'espaces publics de manière générale et sur des sites en particulier.
- sur la gestion des espaces agricoles et forestiers.

Chaque fiche définit son propre périmètre de pertinence. Elle propose quelques principes de base, des questions préalables ou un état des lieux pour s'intéresser au sujet. Différentes règles ou conseils sont alors déclinés selon le contexte et l'objectif choisi. Les photos, les dessins illustrent le propos en premier lieu localement, puis de manière plus générale à travers des exemples en dehors du site.



Digue de Wadrineau, 1902.

préambule

Quelle attitude adopter à chaque nouvel aménagement ?

Ces recommandations répondent au besoin d'une prise de conscience de chacun que toute intervention individuelle sur son espace de vie a des conséquences sur le paysage commun, sur le paysage vu depuis l'espace public, vu depuis les points de vue nombreux du Mont Saint-Quentin. Il en va donc de la res-

ponsabilité de chacun de s'inscrire dans un contexte global, dans une lecture commune et cohérente ; ces préconisations invitent à observer le site avant d'agir, à observer les contacts avec les limites voisines, avec le paysage global.

Quels sont les objectifs des recommandations à suivre ?

- Conduire à une cohérence des aménagements sur l'ensemble du site, dans l'espace et dans le temps ; encourager des aménagements qui s'inscrivent dans un esprit similaire, construit autour des teintes, matériaux, proportions du site, selon une attitude qui consiste à faire avec ce qui est sur place, faire avec le contexte, les éléments du voisinage, les vues...

- Accompagner les réflexions relatives à l'implantation, à la conception, la réalisation d'abris de jardins, d'annexes, d'extensions bâties, de piscines, d'aménagements extérieurs sur le site classé du Mont Saint-Quentin.

- Aider les services instructeurs dans la formulation des avis, dans l'explication théorique et pratique des préconisations à mettre en place et dans la propositions, formulation d'alternatives. Les fiches à suivre se veulent pragmatiques, illustrées par des exemples, pédagogiques, applicables dans les cas situés au coeur des villages, en frange des villages ou isolés sur les coteaux.

- Compléter, affiner, ajuster les fiches établies par la DRAC en février 2013 qui rassemblent déjà de nombreuses informations et conseils utiles.

Quel est le cadre réglementaire ?

Le site classé est défini sur un périmètre délimité à la parcelle. Il constitue une servitude d'utilité publique et est reporté au PLU.

Les PLU définissent les constructions et aménagements autorisés dans le site. Ils reprennent dans leur règlement une partie des mesures qui garantissent la préservation du site classé.

Au sein de ce périmètre, tous les travaux sont soumis à autorisation, de la simple pose d'une clôture, à la construction d'un bâtiment, en passant par la coupe d'arbres ou l'installation d'un abri de jardin.

Ces autorisations sont délivrées selon l'ampleur des travaux par le préfet de département ou par le ministère en charge de l'environnement, après avis de l'ABF (Architecte des Bâtiments de France) et de la DREAL (Direction Régionale

de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement).

Ils portent une attention toute particulière à l'ensemble des projets dans le site, quelle que soit leur ampleur : c'est souvent dans le détail que se joue la qualité paysagère et le respect des caractères du site et de son patrimoine.

Il est avant tout nécessaire de prendre connaissance du cadre légal réglementaire : PLU communal ou intercommunal, Carte Communale, servitudes d'utilité publique affectant l'occupation du sol (Monuments historiques, Site Patrimonial Remarquable).

Même si certaines études ne sont pas opposables, elles peuvent être utiles à connaître et consulter : plans paysages, études urbaines, architecturales, paysagères sur des secteurs spécifiques.

Pour aller plus loin ...

- Les documents à consulter :

- Le PLU, détermine les règles de constructibilité.
- Le plan de gestion du site classé (définit les enjeux paysagers par secteur).
- La ZPPAUP de Scy-Chazelles, définit des prescriptions architecturales pouvant s'appliquer aux parties bâties du site.
- Toute autre étude architecturale et paysagère sur des secteurs spécifiques.

- Les acteurs concernés :

- ABF et DREAL, donnent un avis qu'il faut obligatoirement respecter, mais conseillent également en amont.
- Services instructeurs d'urbanisme (Metz Métropole) : s'assurent de la compatibilité du projet avec le PLU.
- Autres conseils amont et aides pour le projet : CAUE, architectes et paysagistes concepteurs, arboristes, association «Les Arbusticulteurs», ...

marquer les limites

Une clôture ? Une limite ?

Clore sa propriété est une opération très simple et généralement spontanée. L'inverse peut intriguer et pourtant l'absence de clôture est tout aussi légitime et légale que sa présence. De nombreux matériaux généralement défensifs, de mise en œuvre simple mettent à l'abri la maison ou le terrain contenu. Quelques règles dans les Plans Locaux d'Urbanisme s'imposent ; la haie, dans le code civil a une hauteur limitée à 2 m, que son entretien ne respecte pas toujours.

Mais la clôture est aussi la « peau » extérieure, la première élévation en limite de l'espace public, celle qui donne le ton de l'habitation mais aussi plus généralement de l'entrée de ville, de la rue. Enveloppe, elle est aussi le prolongement de l'espace public riverain ; des choix des matériaux dépendent donc aussi la qualité du paysage de la rue. Quand elle est vivante, il suffit d'une mauvaise taille, d'un mauvais entretien pour lui changer sa nature.

Se poser les bonnes questions ...

- De quoi est constituée la clôture (mur, arbustes variées, similaires, type de ferronnerie...) ? Sa lon-

gueur, hauteur ? Quel est le contact avec les clôtures voisines ? Quel est le contexte (village, en frange du village, isolée) ? Quel est le relief ? Quelle est la pente ? Quel est le contact avec l'espace public (retrait, trottoir large ou non, largeur voirie...)

- Quel est son voisinage bâti et son contexte paysager (arbres, haies, vues importantes depuis la parcelle, et depuis l'extérieur sur la parcelle) ?

- Quelle est l'orientation de la parcelle par rapport au soleil mais aussi par rapport aux vents dominants ?

- Quelles sont les caractéristiques du sol (perméabilité, structure) ?

- D'où la limite sera-t-elle perçue ?

- Choisir une clôture
- Multiples limites
- Planter une haie
- Faire avec ce qui existe
- Entretenir une haie

Choisir une clôture

De manière générale, les murs et les haies peuvent soit suivre la pente, soit être horizontaux. Ils éviteront toutefois les découpes en escalier.

En suivant la pente, la clôture suit l'espace public en face de la propriété ou accompagne la topographie. La priorité est donc donnée à ce qui est extérieur à la propriété privée, qui a accueilli la construction plutôt qu'à la manifestation de la présence du bâti sur le site. La juxtaposition de plusieurs limites est à éviter, facilitant ainsi la gestion, la taille de part et d'autre de la haie. De manière générale, les grillages seront sans revêtement plastique, en matériau brut.

Dans les villages

Concernant les limites déjà inscrites dans un contexte minéral, privilégier les limites pleines : murs, murets.

Le contexte traditionnel environnant donne le cadre de ces limites et guidera les choix en matière de matériaux et de hauteurs. On se référera donc plutôt aux murs de pierres enduites ou non et à leur réinterprétation contemporaine en béton. On privilégiera le matériau employé brut, sans pastiche, qui vieillira et assumera une patine avec le temps.

Les portails s'inscrivent dans la continuité des murs, dans une forme la plus simple possible. Les piliers sont à éviter. A mesure que l'on s'éloigne du centre du village, les clôtures s'aèrent et deviennent plus «perméables» (laissant passer le regard).

Les limites entre jardins et espaces publics

Les limites sont plutôt perméables à la vue ; elles peuvent être composées uniquement de haies ou doublées de clôtures. Elles sont

composées de manière privilégiée d'essences variées ou dans des cas particuliers d'essences mono spécifiques ; les haies de thuyas, de cyprès, de bambous, de lauriers sont à éviter.

Le soubassement des grillages est à proscrire.

Les grillages noués, non rigides, et avec des mailles larges sont à privilégier par rapport aux treillis métalliques soudés.

La bonne idée du jour :

Les haies de clôtures peuvent être composées d'essences comestibles ou de fleurs à couper.

Les limites entre jardins et celles entre jardins et chemins piétons

Les soubassements sont à proscrire. Les portails s'inscrivent dans la continuité des haies, dans une forme la plus simple possible, et avec des matériaux aux teintes neutres.

Les limites sont végétales et peuvent être doublées d'un grillage à mailles nouées côté privé.

Les limites peuvent être :

- Des haies mortes : rangements de bois, branchages...

- Des haies vives, en port libre, taillées ou plessées (voir les définitions de ces modes de gestion pages suivantes).

Hors des villages

Ces limites n'ont pas à être très formelles, elles doivent être simples. Elles reprendront les principes énoncés ci-dessus pour les limites entre jardins et entre jardins et chemins piétons.

1. Une haie de troëne, monospécifique mais qui valorise le chemin, par sa forme, le soin qui lui est portée.

2. Chemins guidés par l'alignement méthodique des pierres vignottes qui caractérisent les côtes de Moselle, associées à des clôtures légères, quelques grimpances qui apportent de l'irrégularité et un aspect naturel, vivant.

3. Un chemin qui se faufile entre les jardins de Scy-Chazelles, les grillages durcissent le paysage pour le promeneur ; ces clôtures semblent invariables, froides, isolées du cadre dans lequel elles s'installent.

La haie plantée est une limite efficace et vivante.



▲ 1.

Pierres vignottes, clôture transparente et grimpances, une association soignée, délicate.



▲ 2.

Les effets des grillages, hauteur, rigidité...

Le grillage noué s'estompe davantage dans le paysage par rapport au treillis métallique qui apparaît comme «dur» ; sa rigidité et sa hauteur offrent un contact et un cadre peu avenant.



▲ 3.

Multiplés limites

Les limites peuvent encore prendre bien d'autres formes quand on essaie de faire avec ce qui est sur place, et avec un peu d'imagination...

A qui sait observer le contexte, ses qualités, les paysages en place, le dessin des limites est potentiellement sans limite... Faire preuve de créativité sur la base de l'existant conduit à l'invention de formes les plus adaptées au site.

1. Gabions remplis de morceaux d'enrobé, issus des démolitions.
2. Mur de pierres sèches, Mont St-Quentin.
3. Ramée et tas de bois, Poupry (28), Nantes (44).
4. Association de diverses clôtures, Mont St-Quentin.

Des clôtures minérales, opaques.

Un mur en gabions, dans l'esprit d'un mur en pierre, ou un mur en pierres sèches. Et pourquoi pas avec des matériaux de récupération issus du site ?



▲ 1.



▲ 2.



▲ 3.



▲ 4.

Des clôtures qui laissent passer le regard.

La clôture agit comme un lien avec le paysage dans lequel on se déplace. Ici, elle n'est pas clivante, elle inscrit les espaces dans un «dialogue». Elle peut être faite de structures légères, réversibles ou plus sophistiquées.



▲ 1.



▲ 2.



▲ 3.

1. Clôture constituée de lame d'acier corten verticales ou de lattes ou piquets en bois, jeux de transparence et d'ombres intéressants.



▲ 4.

2. La clôture n'a pas besoin d'être opaque pour marquer la limite de propriété (La Chapelle Vendômoise, 41).



▲ 5.

3. Clôture en poteaux d'acacias et brins de noisetiers et bambous réalisée par le riverain (réalisation-photo M. Rumelhart, Villemeux, 28).

4. La clôture en bois est l'occasion de réaliser un beau projet (Russie).



▲ 6.

5. Le grillage est tellement fin qu'il devient invisible. Seul l'alignement de poteaux manifeste la limite de propriété (Loir et Cher).



▲ 7.

6. Portail et clôture en bois, légèreté et transparence, Mont St-Quentin.

7. Le portail peut allier deux matériaux, métal et bois par exemple (Bayonville, 54).

Planter une haie

Pourquoi planter une haie ?

La haie répond à de nombreux besoins :

- elle atténue les vents, offre de l'ombre, réfléchit la chaleur en journée et en emmagasine pour la restituer la nuit,
- elle réduit le bruit,
- elle lutte contre l'érosion des sols en retenant la terre,
- elle produit du bois pour se chauffer et des petits fruits,
- elle constitue des réservoirs de biodiversité,
- elle apporte de la couleur, des fleurs, et facilite l'intégration des constructions dans le paysage... Choisir le végétal pour créer une limite présente l'atout d'être une limite réversible, qui ne nécessite pas l'emploi de ressources épuisables. Pour toutes ces raisons, la haie et les limites vivantes seront privilégiées.

Palette végétale : des plantes adaptées à leur usage et à la situation

Beaucoup de choix sont possibles mais si la connaissance de l'entretien et des modes d'intervention est trop limitée, il est nécessaire de rester sur des espèces souples, adaptées à plusieurs usages (lisières, clôtures, boisements) comme l'aubépine, le troène le charme, l'if, le buis.

Les essences exotiques seront exclues : bambou, thuya, cyprès, laurier palme, laurier cerise. Les essences pourront être choisies parmi la liste non exhaustive suivante : fusain d'Europe, charme commun, buis, cornouiller mâle, houx, aubépine, cornouiller sanguin, érable champêtre, lilas, noisetier, prunellier, viorne mancienne, viorne obier.

Et les résineux ?

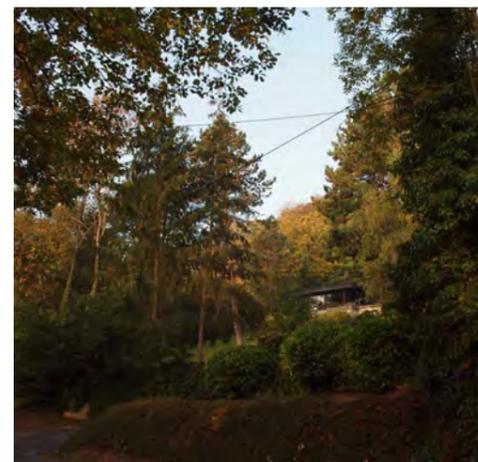
Les haies de résineux offrent certes l'opacité recherchée, mais on oublie souvent que ces résineux sont avant tout des arbres, leur développement est contraire à l'objectif de maintien d'une hauteur relative, d'une hauteur permettant l'entretien, la taille. Les branches, une fois coupées, repartent rarement du tronc. La haie se dégarnit par le bas ; l'effet d'opacité est alors vite perdu.

Conseils de gestion

Les plantes ne doivent pas devenir des obstacles à l'usage des lieux. Si elles sont trop grandes ou trop volumineuses, une intervention, même radicale comme le recépage, est préférable au laisser faire. Cette coupe à blanc, dans de bonnes conditions, permettra l'apparition de nouvelles espèces et donc un enrichissement de la haie, de la lisière ou du bois.



Chemin enherbé, petits fruits et grillage à maille large qui disparaît dans les herbes, Mont Saint-Quentin.



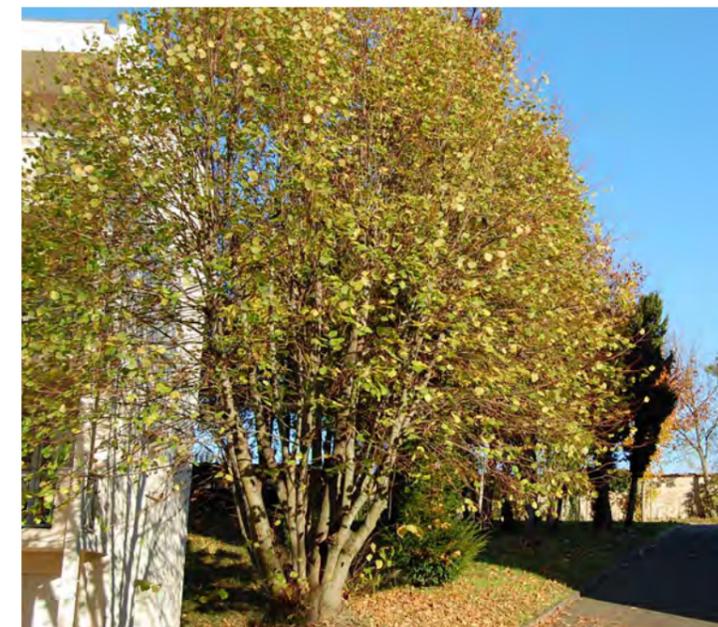
Cette maison sur le Mont Saint-Quentin profite de limites composées de murs, associés à des arbustes et arbres ; la présence de l'habitation devient plus discrète.



Haie champêtre encore jeune bordant un chemin, entre les jardins du nouveau quartier, Herbecrevon (27).



Le long d'un chemin sur le Mont Saint-Quentin, la haie de lierre est taillée. Pourtant le lierre se prête mal à cet exercice ; il faut de la patience pour arriver à cette forme, visible dans les jardins de Scy-Chazelles.



Le tilleul, ici à Chartres (28), même âgé, coupé à la base repart bien sous forme de cépée. Dans le cas d'un arbre pour lequel la question de l'abattage se pose, il est parfois intéressant de procéder à un recépage pour donner un second souffle à l'arbre.



Haie taillée avec ondulation, jeu de transparence et attention particulière sur la limite avec les prairies et vergers voisins.



Haie de thuyas, dépérissante, qui s'est dégarnie sur le bas de l'arbre, doublée d'une clôture. La limite semble peu soignée depuis l'espace public.

Faire avec ce qui existe

La plantation de haies est une possibilité, la reprise de haies vieillissantes par le recépage ou le plessage, ainsi que la création de ramées en sont d'autres.

Plessier

Le plessage est un travail sur les plantes qui produit une clôture utilisable en milieu urbain ou en campagne. Elle permet par ailleurs la régénération et la densification de vieilles haies. La haie reste vive, par contre sa base est dense et infranchissable.

Ranger, stocker, créer des ramées

La ramée est à la fois un stockage de produits de taille et une clôture

élégante. La ramée est une haie morte qui a besoin, pour garder son volume d'être périodiquement regarnie. Les branches vont progressivement se tasser ; les tailles tous les 3 ou 5 ans vont permettre de garnir à nouveau la haie.

Elle peut être plus ou moins épaisse ; les branchages toujours rangés dans le même sens.

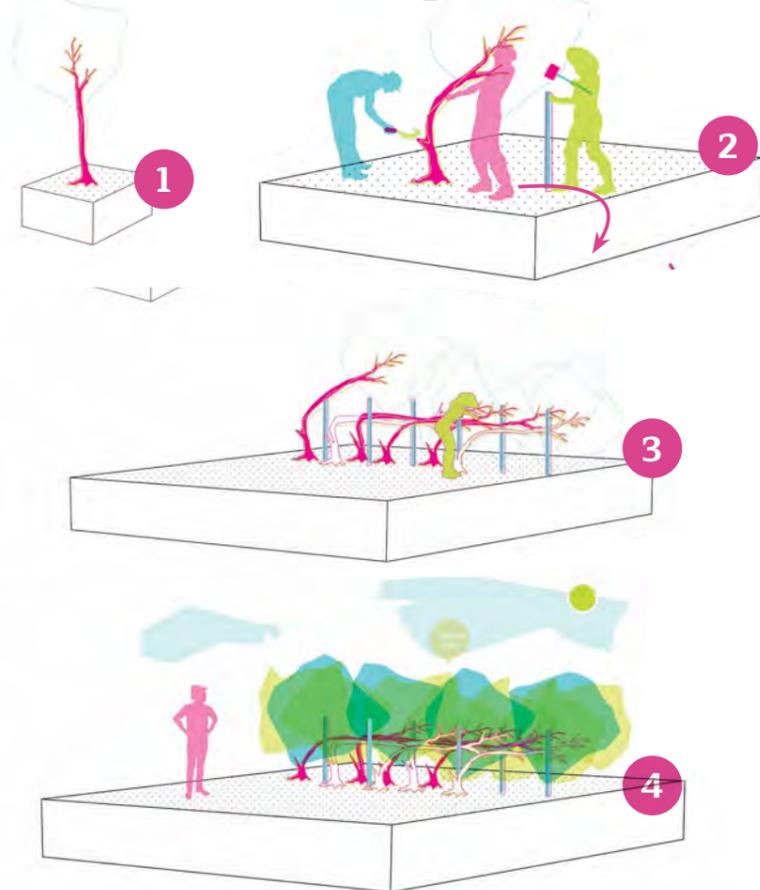
La ramée est un moyen de réduire l'énergie déployée au jardin, notamment en évitant l'évacuation des rémanents. Elle constitue aussi un refuge pour la biodiversité (hérissons, lézards, insectes, flore...)

1. et 2. Haies plessées.

3. Une ramée, à Vandelainville (57).

4. Une ramée en limite d'espace public à Nantes, Parc des Oblates (44).

Créer une haie plessée

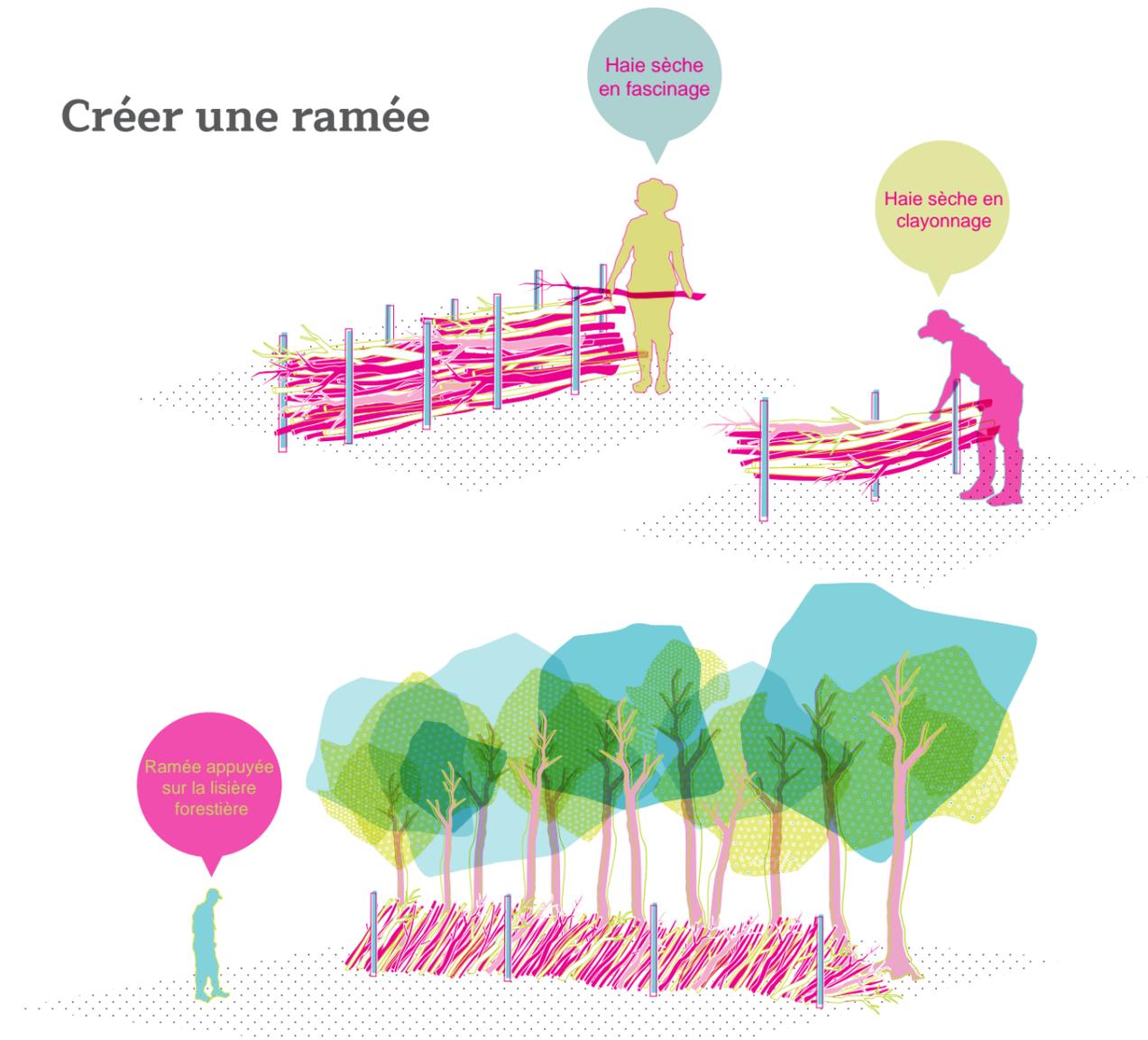


▲ 1.



▲ 2.

Créer une ramée



▲ 3.



▲ 4.

Entretien une haie

Pourquoi et comment tailler ?

Pour garder la densité de la haie et son caractère vivant, la tailler systématiquement au gabarit (selon une forme choisie) n'est pas toujours efficace. Une taille périodique selon les différentes techniques présentées ci-dessous donne souvent de meilleurs résultats : recépage, émondage, taille furetée. De même, toujours dans le but de conserver la densité dans le bas, le recours au plessage peut être une solution efficace. La restructuration d'une haie peut aussi se faire en passant par un recalibrage.

A quel moment ?

Pour tailler une haie il est judicieux d'intervenir à un moment où la pousse des branches est calme. Pour les caduques, la première période est bien entendu l'hiver, la seconde entre le 14 juillet et le 15 août quand les chaleurs sont fortes et que les fleurs ont disparu des branches (en veillant à ne pas porter atteinte aux espèces qui pourraient y nicher).

Pour les persistants, les dates gravitent autour des 2 équinoxes, aux moments où les mouvements de sève s'inversent.

Quel entretien ?

Les haies, plantées dans de bonnes conditions de sol, sur un sol perméable, n'ont pas besoin d'apport de matière organique, d'autant plus si elles sont constituées de différentes espèces et donc de différentes feuilles qui ne se décomposent pas à la même vitesse, ne libérant pas les mêmes éléments. Elles peuvent être paillées à leur mise en place par du compost, du bois broyé, de la paille et bénéficieront de cet apport au moment

de l'installation. Par la suite, leur propre production de feuilles (lâchée en place ou même rassemblée à leur pied) suffira à leur nécessité.

La taille

Utilisable pour les arbustes et quelques arbres (charmes, if, aubépine, troène...)

Les plantes sont coupées à leur extrémité pour rester dans un gabarit.

Les branches issues de la taille peuvent servir à constituer des ramées et permettre d'éviter l'évacuation.

Plusieurs tailles possibles : la taille furetée, l'émondage, le recépage (cf. schémas page ci-contre).

Le recalibrage

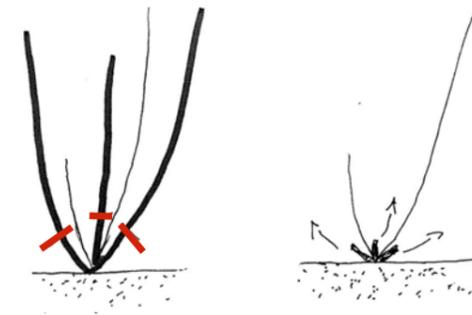
Il est une intervention vigoureuse mais efficace ; utilisable pour quelques arbres comme le charme, l'if ou des arbustes comme le buddléia. Le but est de faire revenir de la lumière en pied de haie lorsqu'elle se dégarnit. Les plantes sont coupées à l'extrémité de la tige principale et repartiront sur leur tronc.

Le plessage

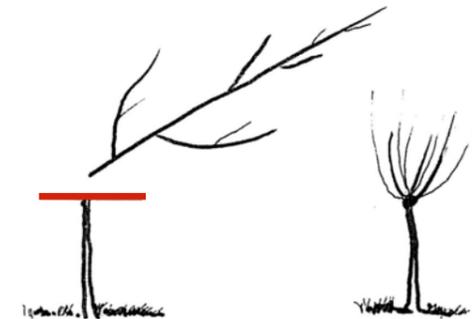
Le plessage remet le pied de la haie et toute la tige en lumière (cf. schéma p.16).

Utilisable pour les arbres et arbustes caduques. Ce procédé était utilisé autrefois pour clore les pâtures : la tige est entaillée et pliée à un niveau proche du sol. Les bourgeons latéraux repartiront rapidement au printemps. La haie est donc rabattue et regarnie sans nouvelles plantations. Elle est de plus infranchissable.

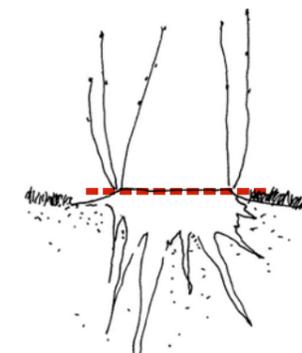
La taille



La taille furetée permet de réduire le volume de l'arbuste et de le rajeunir. Utilisable pour des arbustes qui perdent progressivement leur pouvoir de croissance à partir du pied, comme le noisetier. Les brins les plus vieux sont coupés pour ramener de la lumière au pied et favoriser de nouvelles pousses.

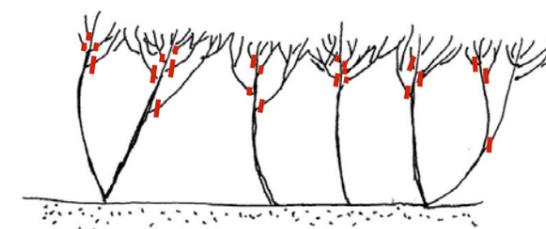


L'émondage est une coupe de la partie aérienne qui laisse un tronc. L'élagage est ainsi à hauteur fixe. Pour freiner la croissance, l'arbre est taillé toujours à la même hauteur et très régulièrement dans le temps. Il forme une tête de chat ou une trogne, équivalent à une cépée en hauteur.

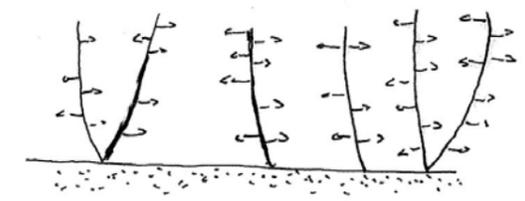


Le recépage est une coupe à blanc, mais rapidement la plante repart vigoureusement. Utilisable pour beaucoup d'arbres et arbustes caduques jeunes : charmes, aubépine, troène, frênes, robiniers... et l'if. L'arbre ou l'arbuste est coupé au ras de terre, les jeunes brins repartent de la souche et créent leur propre système racinaire progressivement. Cette gestion entre dans le domaine forestier : l'arbre sert à produire du bois de chauffage.

Le recalibrage



état initial



après recalibrage

construire

Que peut-on construire sur le site classé ?

Les constructions sur un site classé sont limitées. Elles doivent être ponctuelles et ne pas dégrader ni l'état, ni la perception du site et du paysage. Outre les préconisations du présent guide, les constructions devront respecter les règles définies par le PLU de chaque commune.

Une annexe ?

Elle ne constitue pas pour autant une partie habitable, elle se limite à 20m². Elle peut être accolée au bâtiment existant ou construite indépendamment.

Une extension ?

Une extension correspond à une volonté d'agrandir un existant. L'extension est accolée au bâti existant et peut prendre des formes diverses selon qu'il s'agit d'une habitation ou d'un autre bâtiment. L'attitude à adopter dans le cas d'une extension est étroitement liée à l'existant, en respectant la volumétrie, les proportions, les matériaux et les couleurs, pour rendre discrète l'intervention. Parfois, l'extension joue «le contraste» par une intervention contemporaine, et cela doit se faire de manière professionnelle et encadrée.

Se poser les bonnes questions ...

• Quel est le relief ? Quelle est la pente, quel est le tracé des courbes

de niveaux ?

• Quelle est la dimension de la parcelle, sa forme ?

• Quel est son voisinage bâti et son contexte paysager (arbres, haies, vues importantes depuis la parcelle, et depuis l'extérieur sur la parcelle) ?

• Quelle est l'orientation de la parcelle par rapport au soleil mais aussi par rapport aux vents dominants ?

• Quelles sont les caractéristiques du sol ? (perméabilité, structure)

• Quelles sont l'implantation, l'orientation, les matériaux utilisés traditionnellement dans le secteur ?

• D'où la construction sera-t-elle perçue ?

• Y-a-t-il des éléments patrimoniaux sur la parcelle ? (muret, arbre remarquable, anciens vergers...)



• Inscrire le bâti dans la pente

• Choisir des matériaux

• Lier végétation et bâti

• Implanter les extensions

• Implanter les annexes

• Cas particuliers

les abris de jardins

les piscines

Inscrire le bâti dans la pente

Ces préconisations concernent les extensions et les annexes.

Éviter les déblais et les remblais

S'installer en appui sur la pente, en la prenant en compte, sans la nier.

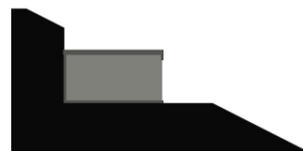
Concevoir la forme du bâtiment en fonction de la nécessité d'un vide-sanitaire et éviter les talus : une terrasse surélevée peut faire le lien entre l'intérieur et l'extérieur.

Caler la maison dans la pente

Si la maison est en retrait, le retrait est conçu comme un prolongement, un espace à part entière qui permet de profiter de la protection du lieu (ombrage, fraîcheur, abri, vents...).

1. Hôtel Wadi, Belgique, Secchi Vigano.
2. Maison troglodyte en Suisse, Agence Search et Cma en Suisse.
3. Maison Prouvé, Nancy.
4. Maison, R. Ricciotti, Le Muy.
5. Maison, Franche Comté, Bernard Quirot architecte.
6. Cabanes d'Ancy-Dornot, Cabanes en Lorraines.
7. Maison, de Wespi et de De Meuron.

En creux dans la pente



Intégrée à la pente



En émergence



Concevoir la forme et l'implantation du bâti selon 3 positionnements dans la pente.



Trouver un équilibre entre discrétion et présence subtile plus ou moins affirmée.

Un exemple intéressant sur le Mont Saint-Quentin : une maison inscrite dans la pente avec vue sur Metz et intégration paysagère qui la rend discrète.

Planter en creux



▲ 1.

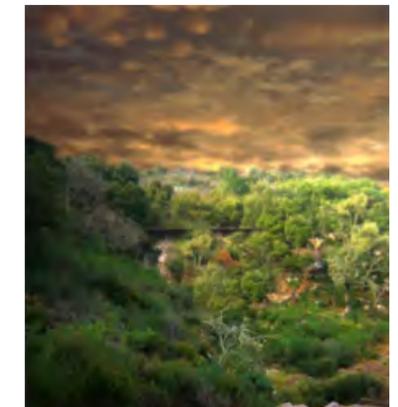


▲ 2.

Intégrée et parallèle à la pente, construction vitrée et de faible hauteur.



▲ 3.



▲ 4.

En émergence et perpendiculaire à la pente : un geste architectural fort, nécessairement contrôlé en raison de son impact.



▲ 5.



▲ 6.



▲▲ 7.

Choisir des matériaux

Ces préconisations concernent les extensions et les annexes.

Privilégier des matériaux naturels et durables

Les choix de matériaux se porteront plutôt sur le bois, la pierre ; les teintes des matériaux seront celles des matériaux du site. Les teintes sombres peuvent aussi permettre d'intégrer des petites constructions, et de les fondre dans le paysage.

S'adapter au contexte

Dans le village ou en limite du village, la reprise des éléments de composition existants, leurs

couleurs, leurs matériaux, assure une intégration du projet dans son environnement.

Ainsi l'enduit traditionnel est une valeur sûre.

Dans des cas particuliers d'extension, ou dans des constructions isolées, et donc dans le cas où le paysage prédomine, les couleurs et les matériaux du site pourront inspirer et orienter les choix de projet.

1. La verticalité des lattes en bois permet des irrégularités de formes et une meilleure adaptation au site.

2. Abri de jardin en paille et bois à Bourgen-Bresse.

3. Cabanes dans paysage danois - J.Skovsted architecte.

4. Cabane rouillée par le temps.

5. Un mur de pierres sèches, en pierre de Jaumont, à Dieulouard.

6. Un équipement municipal et un local agricole à Bréhat.

Les formes peuvent varier aussi ; le pastiche sera évité.



▲▶ 3.



Une cabane en métal rouillé reprend les couleurs de la terre et des végétaux.

De la pierre locale.

Des cabanes dont le bois grisera avec le temps.



▲ 1.

Les matériaux durables pour l'isolation peuvent aussi ajouter une plus-value à la forme, à l'apparence du bâtiment.



▲▶ 2.



▲ 4.



▲ 5.

Le bois et la pierre peuvent être associés.



▲▶ 6.



Planter les extensions

Dans les centres de villages (situations rares)

Il sera recherché systématiquement la cohésion d'ensemble entre la nouvelle construction et le reste des éléments bâtis, tant dans l'alignement, dans l'orientation des façades, que dans les hauteurs et les volumes.

Sur les franges des villages

L'implantation en limite de parcelle sera également privilégiée, en favorisant la continuité du bâti et l'alignement sur rue. Ces dispositions évitent les espaces résiduels difficiles à investir. Le bâti devient apte à dessiner et qualifier l'espace public. Quand le bâti est en retrait,

ce sont les clotûres qui tentent de qualifier l'espace public. Les extensions pourront investir l'intérieur des parcelles par des prolongements bâtis qui rendent les limites perméables entre le village et la campagne et permettent un jeu de percées visuelles, passages, etc... qui enrichissent le rapport public/privé, village/campagne.

S'implanter en léger retrait par rapport à la rue permet d'offrir aux habitations un espace d'accueil, permet l'installation de plantes, arbustes, arbres qui participent à la qualité du paysage de la rue.

1. et 2. Une maison sur le Mont Saint-Quentin avec accès par le haut, inscription discrète depuis l'espace public, Roger Fraisse architecte.

3. Extension de maison, en Suisse, Reinhardt architecte.

4. Extension de maison, en Aveyron, Tournier architecte.

5. Le bois, qui grise avec le temps, s'harmonise et s'unifie à la patine des existants.

Privilégier une implantation en limite de parcelle ou en léger retrait par rapport à la rue.



▲ 1.



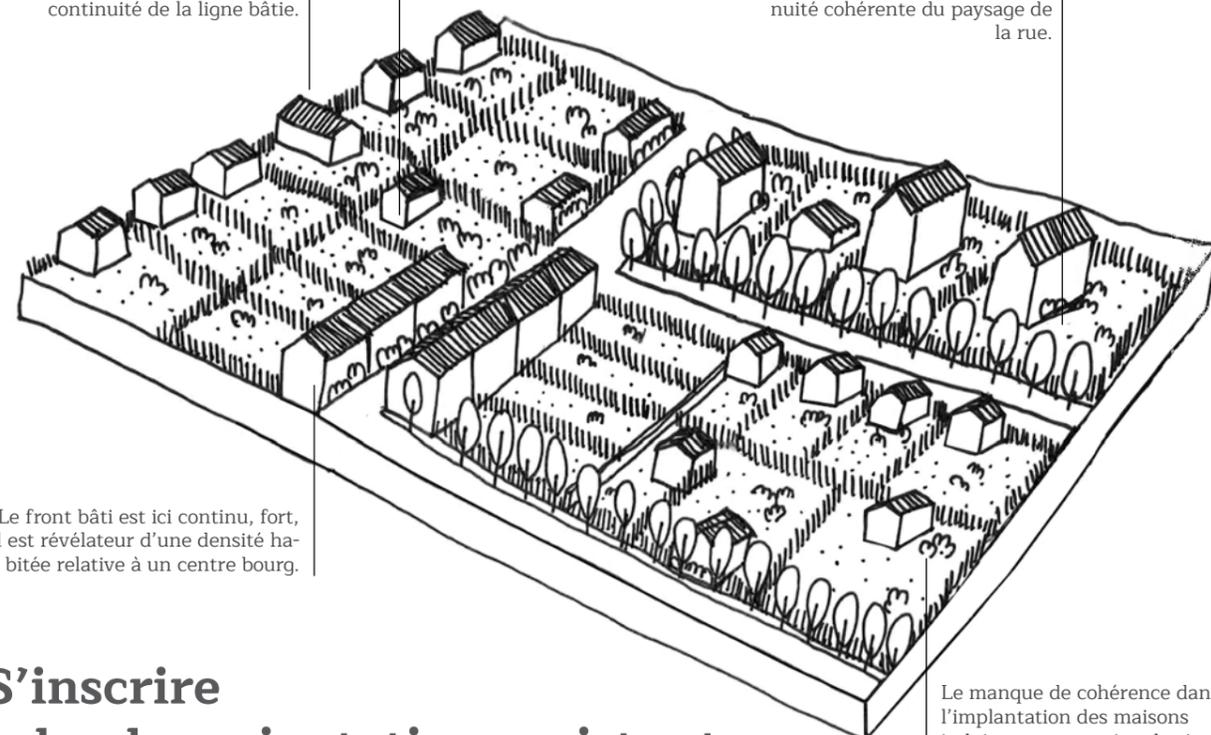
▲ 2.

S'implanter dans la pente avec un accès par le haut du terrain ; la construction est alors moins visible depuis l'espace public.

Le retrait de cette maison crée une dissonance dans le paysage de la rue et une relation particulière avec les voisins.

La maison est orientée différemment des voisines, mais la façade sur rue assure tout de même la continuité de la ligne bâtie.

L'alignement d'arbres dans la rue atténue la différence des gabarits des maisons et assure une continuité cohérente du paysage de la rue.



Le front bâti est ici continu, fort, il est révélateur d'une densité habitée relative à un centre bourg.

Le manque de cohérence dans l'implantation des maisons induit une occupation des jardins difficile ; les limites entre les jardins vont tendre à s'opacifier et s'élever....

S'inscrire selon les orientations existantes

Jouer avec les volumes, les continuités, les ruptures.



▲ 3.



▲ 5.



▲ 4.

Planter les annexes

S'appuyer sur les limites

Privilégier l'implantation des annexes en les «accrochant» à des limites séparatives ou des éléments existants comme les murs.

Observer l'existant

Le sens de faitage existant sera repris dans la mesure du possible.

1. Le choix d'un teinte sombre peut suffire à assurer l'intégration dans le site. Cabane en bois brûlé. L.F.Nielsen architecte.

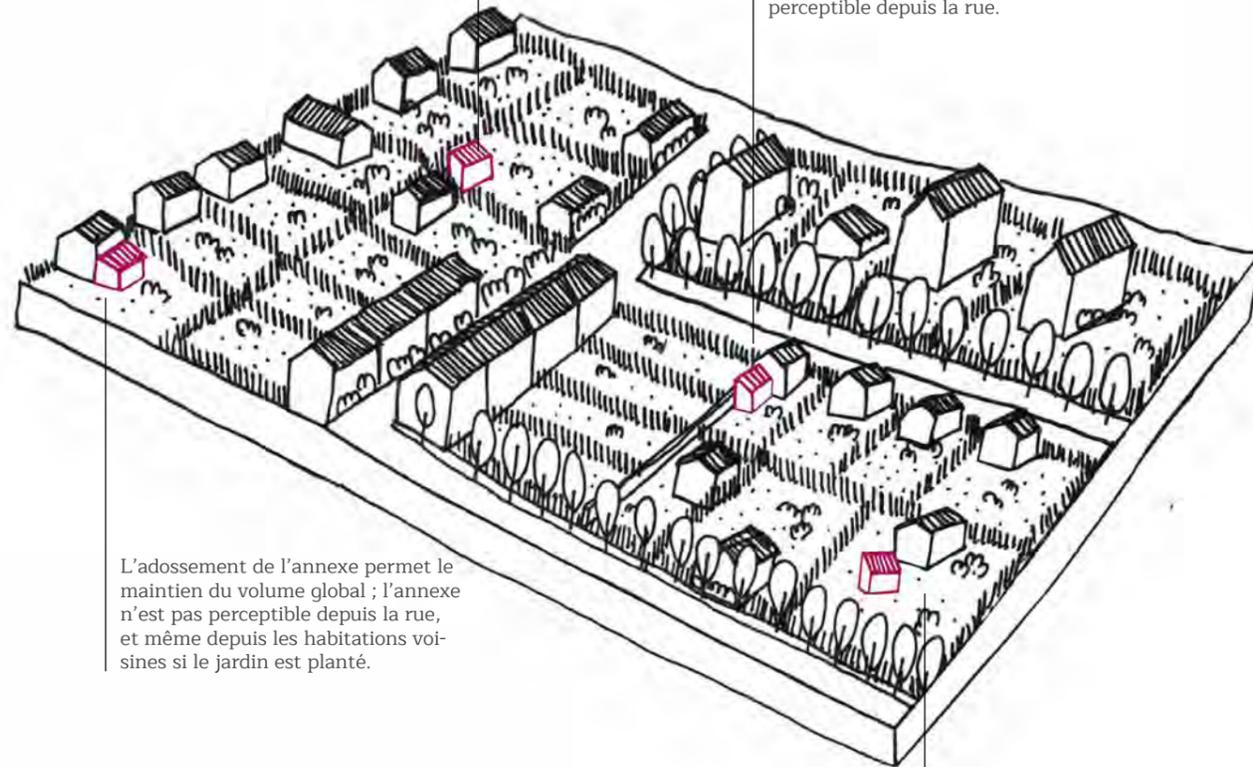
2. Autre exemple de teinte sombre assurant la discrétion de l'intervention. L'intégration est complétée par un toit végétalisé. Maison Cadaval et Sola Morales architectes.

3. Le bois, qui se patinera, assure également une parfaite intégration dans un environnement naturel. Annexes en Suisse Bardellitesta architecte.

Varier les matériaux en restant dans les teintes du site, ou en choisissant des teintes sombres qui rendent plus discrètes les interventions.

Le placement de l'annexe en fond de jardin peut être intéressant, et constitue en même temps un arrière, un front pour les parcelles voisines.

L'adossement permet d'optimiser l'espace du jardin et n'est pas perceptible depuis la rue.



L'adossement de l'annexe permet le maintien du volume global ; l'annexe n'est pas perceptible depuis la rue, et même depuis les habitations voisines si le jardin est planté.

La disposition de la maison et de son annexe est peu compréhensible. Depuis la rue, le paysage sera perçu comme «en désordre».

Choisir l'implantation de l'annexe en cohérence avec la parcelle, l'habitation, les limites.



▲ 1.



▲ 2.



▲ 3.

Lier végétation et bâti

Il est conseillé de penser l'extension bâtie en rapport avec la végétation existante ou d'en implanter une qui puisse faire le lien entre le bâti et le site.

Un arbre, un bosquet, un alignement, des grimpantes peuvent tout à fait faire office de lien avec le site.

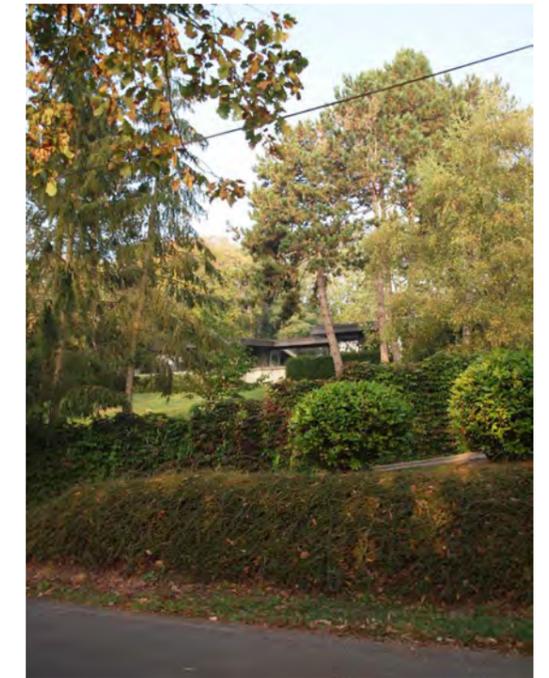
Le volume du bâti pourra être pensé en rapport avec la hauteur des grands arbres existants autour.

Le bâti et les plantes sont assez antinomiques. Le premier a besoin de lumière, de place et de sta-

bilité ; il tendra à éloigner l'eau. Les secondes ont aussi besoin de lumière, mais d'eau, de sol meuble, d'approvisionnement en matière organique. Leur composition demande à la fois une distance qui dépend des hauteurs respectives et donc de l'espèce de l'arbre, des ressources données par le sol pour l'approvisionnement.

Les plantes grimpantes vont utiliser le bâti comme elles le feraient d'une falaise, à moins que des fils courant en façade ne les écartent du mur.

Toutes les références (sauf la n°1) de cette double pages sont de R. Ricciotti, architecte.



▲ 1.

Cette maison sur le Mont Saint-Quentin est implantée dans la pente et cernée par des limites combinant habilement murs et végétations.

La végétation pour fondre le bâti.

Cas particuliers : les abris de jardin

Prendre du recul

Choisir différents points de vue depuis l'espace public pour se rendre compte de l'implantation et de la cohésion d'ensemble.

En appui sur la limite, sur les voisins

Privilégier l'implantation de l'abri de jardin sur la limite de la parcelle, accolé ou détaché de la maison. Si la cabane du voisin existe déjà, chercher une cohésion d'ensemble. Rechercher quand c'est possible et cohérent avec le contexte la mutualisation des volumes entre voisins...

Des matériaux naturels

Privilégier des matériaux naturels et existants sur le site ou proches dans les teintes ; les aspects brut des matériaux et évolutif dans le temps pourront être recherchés.

Les abords de l'abri seront soignés, jardinés.

Des volumes simples

Eviter le côté pastiche des architectures étrangères (exemple : chalets de montagne).

1. Jardins familiaux à Sérignan (34).

2. Cabanes en appui sur la lisière boisée.

3. Jardins familiaux, Mont Saint-Quentin, (photo Samantha Philippe, DREAL).

4. Jardins familiaux de L'Hay-les-Roses (94).

5. et 6. Jardins familiaux des hautes bruyères, cabane signée par Renzo Piano (Villejuif, 94).

7. Abri, Italie, Ceresa Architecte.

8. Cabane jardin en bois et acier corten, Espagne, Eightyseven Architects.

9. Cabane en bois, Japon, Fujimoto Architect.

10. Flak house designed by OLGGA Architectes /// Nantes France, 2006-2009, 21 m2, budget : 21 000 €, CAUE Sarthe, « Petites Machines à Habiter ».

La disposition des cabanes peut varier avec celle des voisins, à condition d'un « dialogue »...



▲ 5.



▲ 6.

Des cabanes en appui sur une limite, ou qui constituent une limite.



▲ 1.



▲ 2.

Des cabanes regroupées pour dégager le reste des jardins. Dans tous ces cas, l'espace cultivé est économisé.



▲ 3.



▲ 4.

Des formes simples à privilégier...



▲ 7.



▲ 8.



▲ 9.



▲ 10.

Cas particuliers : les piscines

Éviter les mouvements de terrain

Les mouvements de terrain seront réduits au maximum. Les piscines hors-sol sont toutefois à éviter.

Des formes simples

Les formes seront plutôt simples ; les systèmes de piscines naturelles seront privilégiés.

Des matériaux naturels

Les matériaux naturels seront privilégiés : pierre, bois...

Des couleurs neutres

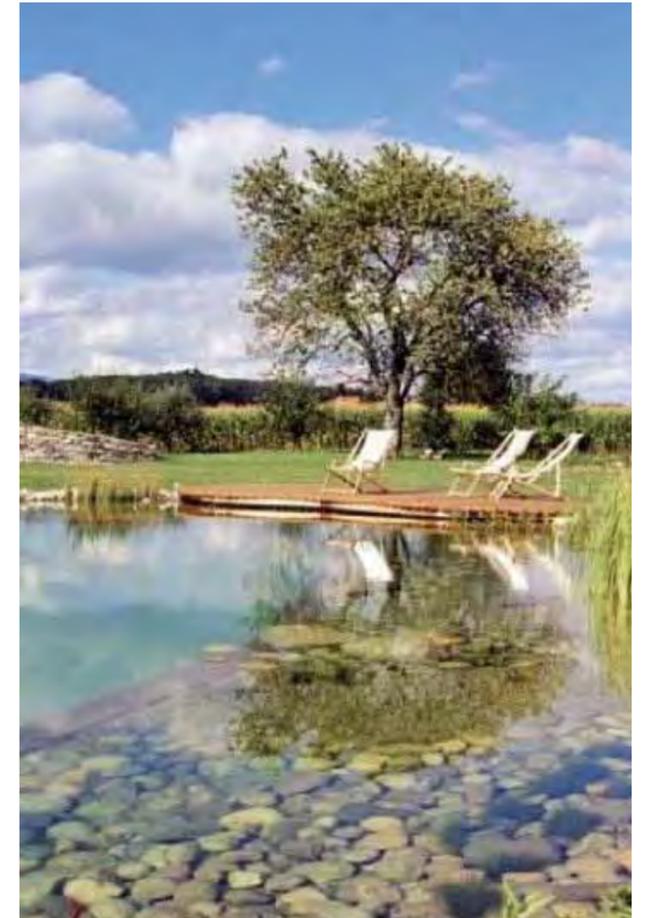
Les propositions de couleur de l'étanchéité seront réfléchies pour ne pas créer une couleur d'eau trop vive (éviter les bleux, les blancs, privilégier les tons neutres).



L'utilisation de platelage bois pour l'accès et la couverture de la structure permet une intégration «naturelle» dans le paysage. Le vieillissement du bois adoucit l'ensemble. L'utilisation d'un liner de fond sombre et non bleu permet aussi d'atténuer le côté artificiel de la piscine.



Les piscines dites naturelles permettent d'estomper le caractère rigide du bassin et de créer des milieux aquatiques qui accueillent une végétation adaptée à des hauteurs d'eau réduites.



Les murets en pierres sèches ou en pierres locales permettent d'intégrer les différences de niveaux du sol en valorisant l'aspect global de la piscine.



aménager

- Principes de conception des espaces publics et des stationnements

- Sites et bâtis spécifiques

Que peut-on aménager sur le site classé ?

Le classement d'un site n'interdit pas l'aménagement.

Il ne crée pas de surface habitable. Il est généralement au service d'un bâti existant, d'un équipement ou d'un lieu à visiter : stationnement, place, esplanade, belvédère topographique...

Se poser les bonnes questions ...

- Ce stationnement ou aménagement est-il utile ? Pour qui ? À quel moment ? De manière permanente ou non ?

- L'aménagement peut-il être réversible ? Doit-il être dessiné, aménagé de manière à accueillir d'autres usages dans le temps ?

- Est ce qu'il doit être visible comme stationnement tout au long

de l'année ? (exemple : pré de la fête foraine) D'où est-il visible ?

- Peut-on le rendre discret dans son implantation ? Quels sont les moyens et les dispositions pour le rendre discret ? (nivellement, plantations, organisation des circulations, des fonctions...)

- Comment ses contours sont-ils matérialisés ?

- Comment donner une place au vivant sur ses limites ?

- Quelle matérialité pour le sol ? perméable ou non ? Quelle répartition de la perméabilité ? Quel est le circuit de l'eau de ruissellement ?

- Quels sont les moyens locaux pour gérer l'espace ? Comment prévoir un aménagement en cohérence avec ces moyens ?

Principes de conception

Un stationnement, un espace public, un paysage

Penser d'abord le stationnement comme un espace faisant partie du cadre de vie des habitants, un paysage au quotidien.

Privilégier l'absence de bordures.

L'intervention d'un paysagiste concepteur est souhaité ; son expertise en matière de maîtrise d'oeuvre et de lecture et compréhension d'un paysage existant est un atout majeur pour la réussite de l'aménagement.

Réversibilité

Envisager des matériaux dont la mise en oeuvre puisse être réversible, en privilégiant des matériaux issus du site ou proches localement.

Perméabilité

Accorder une grande importance aux sols perméables et au vivant sur le stationnement. Les matériaux perméables peuvent être : un terre-pierre (cf. définition à suivre), des graviers sur une surface décompactée, un stabilisé avec nécessité de soins réguliers, des pavés enherbés (sur lit de sable)...

Le terre pierre est un mélange pauvre en terre (1/3 du volume) et riche en pierre (2/3). Les pierres sont d'un calibre homogène : de 40 mm de diamètre à 80 mm. Non gélives non friables, elles forment l'ossature, la charpente de ce mélange ; la terre fine et sèche doit être présente entre les pierres. Pour avoir une stabilité suffisante pour les automobiles, l'épaisseur doit être de 40 cm. En surface, l'aspect sera avenant si le sol est correctement compacté et s'il est

semé, voire planté. Les racines des herbacées mais aussi des arbres seront donc fines mais nombreuses et pourront coloniser ce substrat qui reste très perméable.

Rendre compte dans les documents de présentation du projet du circuit de l'eau par un schéma et par des coupes présentant le nivellement et l'aménagement.

Gérer au maximum l'eau sur la parcelle. L'eau doit profiter à l'installation du vivant sur l'aménagement.

Les ligneux sont plutôt en périphérie, qu'au centre du parking. Fragiles, ils sont tenus à l'écart des mouvements des voitures.

Contenu d'un dossier de présentation d'aménagement (tous types)

- Un plan masse avec les alentours, à plusieurs échelles ; le plan masse présente le contexte autour du stationnement, les parcelles voisines, les bâtiments voisins, pour rendre compte des distances, des proportions, de l'organisation des espaces entre eux.

- Coupes et profils, schéma du circuit de l'eau, plan des sols perméables et imperméables et matériaux.

- Plan de plantation, ou de valorisation de la végétation existante, préconisation de gestion des réseaux, des surfaces et du vivant.

- Plan qui présente les limites (type, valeur paysagère, hauteur, gestion, strates végétales...) et l'implantation du mobilier.

1. Stationnement devant l'hôpital Le-gouest, Metz (57).

2. Un stationnement à Fontenay-sur-Conie (28), F. Roumet.

3. Pôle restauration, Noyelles Godault (62), Agence Autrement Dit.

4. Stationnement pavés à joints végétalisés infiltrants, atelier VILLES & PAYSAGES, Bourgoin-Jallieu.

5. Maison Sainte Victoire, Saint Antonin sur Bayon, Agence Horizons, J. Mazas.

6. Plélo (22), Y. Jarreau, paysagiste.

7. Stationnement du parc de la Poudrerie (93).

8. Un stationnement à Duisbourg.

9. et 11. Parc de Stationnement Paysager du Parc de la Deûle (800 Véhicules), Lille J. Simon, Architecte paysagiste dplg.

10. Stationnement, St-Pryvé-Saint-Mesmin (45).

12. Stationnement en terre-pierre, Rignac, DDE, 2007, Berthier paysage.



▲ 1.

Ici, les concepteurs ont opté pour une palette végétale réduite, perméabilité partielle des sols, gestion de l'eau par les espaces plantés. Des bordures optimisées.



▲ 2.

Un stationnement en terre-pierre est couvert d'herbe en l'absence de fréquentation. De plus, il absorbe l'eau.



▲ 3.

Le travail du sol et les plantations peuvent composer un paysage convivial, même sur une aire de stationnement.



▲ 4.



▲ 5.

La perméabilité des sols peut être partielle ; le jeu de pentes conduit l'eau vers des noues plantées. Un paysage se dessine.

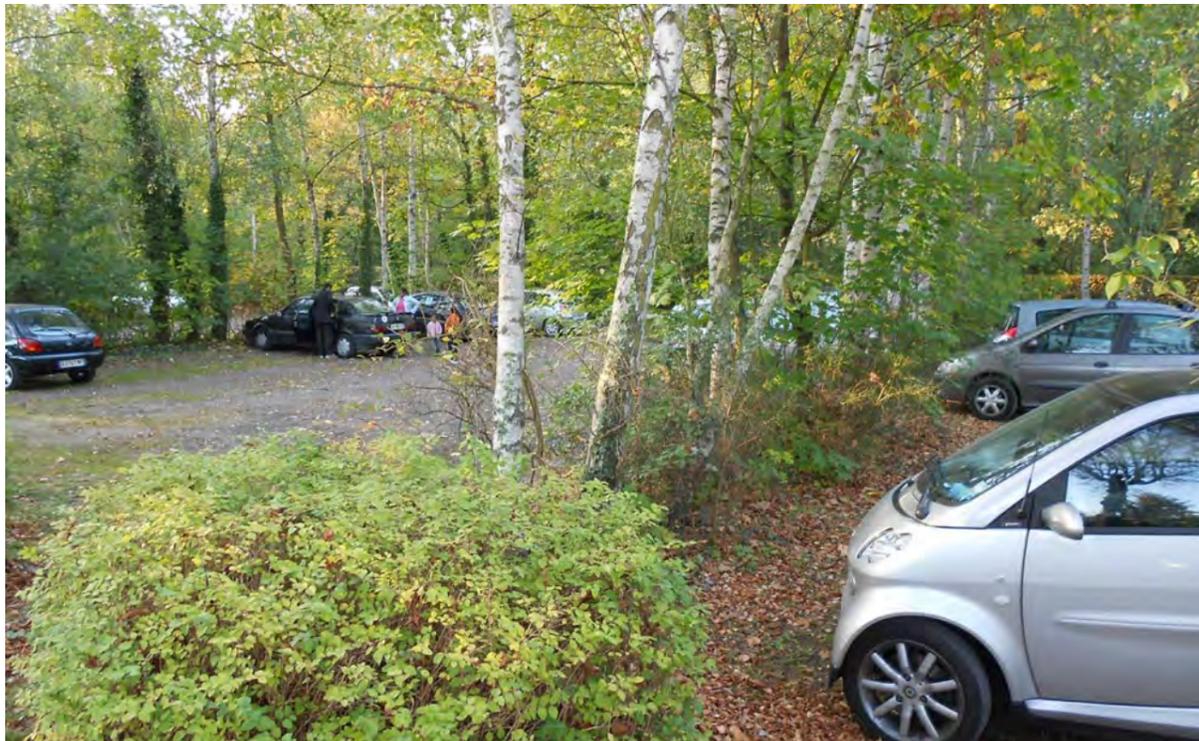
Éviter les bordures

L'enrobé sans bordure paraît moins raide : la limite n'attire plus l'attention.



▲ 6.

Une rangée d'arbres dessine les poches de stationnement et offre de l'ombre. Pas de bordure, un sol unique stabilisé - graviers.



▲ 7.



Les bordures gagnent à être simplifiées .

▲ 8.



▲ 9.



▲ 10.



▲ 11.



▲ 12.

Les surfaces d'enrobé sont découpées ; bicouche et graviers structurent le stationnement ; les limites ne sont pas toujours droites mais suffisent. L'emploi du terre-pierre permet à l'herbe «renforcée» de limiter les bordures et d'intégrer plus aisément le stationnement dans le cadre paysager.

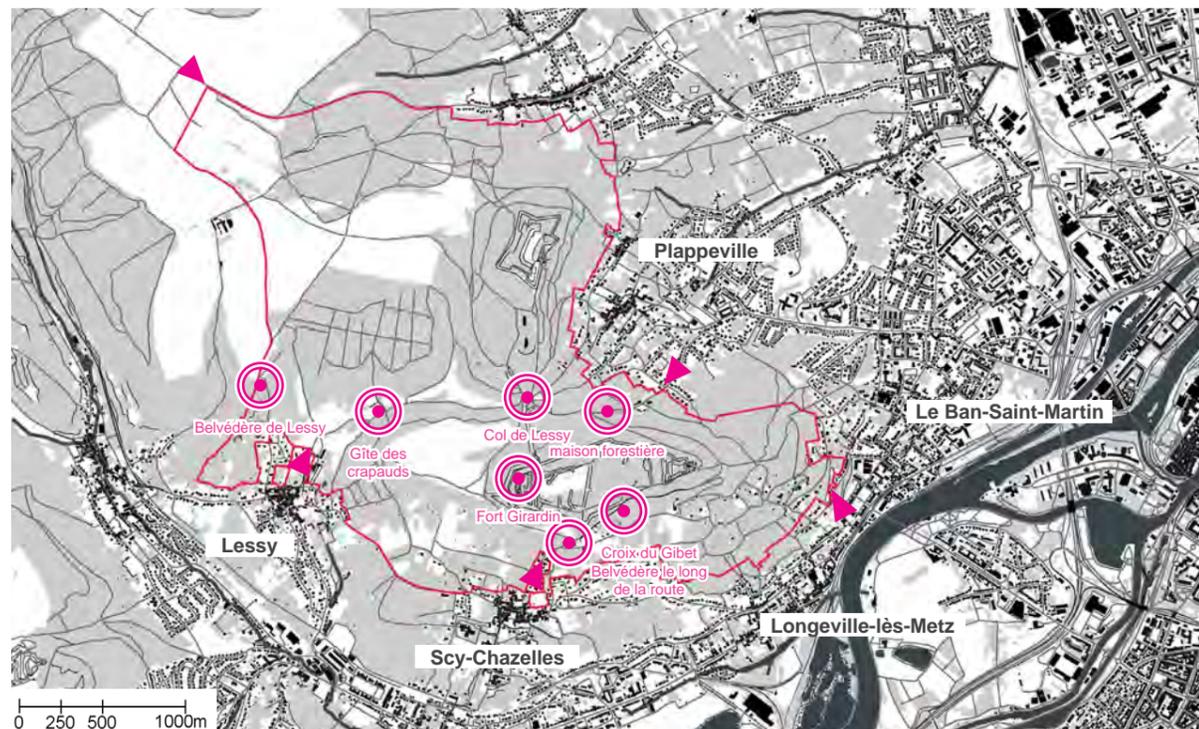
Sites et bâtis spécifiques

1. Plan de repérage des sites qui font l'objet de quelques préconisations à suivre.

Se poser les bonnes questions ...

- Quelle est la finalité de l'aménagement ? Quels sont les besoins ?
- Comment peut-on y répondre avec simplicité, économie, et des aménagements réversibles ?
- Comment utiliser un vocabulaire d'aménagement adapté, local ? Quels sont les matériaux à disposition ?

- Où sont les vues à préserver ? à réouvrir ?
- Quel est le circuit de l'eau ? Comment le mettre en valeur et l'utiliser pour aménager le lieu ?
- Comment et d'où ce lieu est-il perçu de loin ?
- Que dit le plan de gestion sur ce lieu ?



▲ 1.

Entrées sur le site et maison forestière

Des entrées sur le site classé qui n'indiquent pas au visiteur la présence du site. L'impression d'être à l'arrière du tissu habité. L'entrée dans la forêt ne semble pas considérée, pas identifiée :

Préconisations :

- Mettre en place une gestion des bois de part et d'autre de la route : retirer le bois mort, éclaircir les lisières aux abords des routes,
- Installer une lisse en bois à certains endroits le long de la route, à l'approche des virages,
- Créer des fenêtres sur le paysage (acquisition/convention avec les propriétaires pour réouvrir certains points de vue depuis la route, installation de vergers ?) Installer quand cela est possible une assise à

ces endroits de points de vue.

La maison forestière est un témoin des activités passées. Elle est le dernier bâti à la sortie de Plappeville en montant sur le mont par la rue des Carrières. Elle marque l'entrée sur le site par son architecture, son implantation par rapport à la route. Ce bâti représente un potentiel intéressant pour l'accueil et l'information touristique par exemple.

Pour préserver et valoriser les qualités du site :

- Maintenir les haies, arbres en contre bas de la route à une hauteur qui permette à la vue depuis la route de passer.

Les préconisations sont celles des extensions et annexes, dans l'implantation, les matériaux et les teintes, pour assurer la meilleure intégration possible dans le site.



Belvédère du Fort Girardin

Le lieu ne comprend pas de véritable assise et la vue est fragilisée par la pousse des grands arbres sur le coteau. Pour éviter une lutte sans fin pour maintenir la vue dégagée en agissant sur le couvert arboré, il serait peut être plus intéressant de créer ici une structure pour s'élever et percevoir la vue jusqu'au fond de la vallée de la Moselle. La position de point de vue serait aussi l'occasion pour les visiteurs de parcourir l'ensemble des forts, et la diversité des vues tout autour du mont.

L'accès à ce belvédère se fait par un escalier dont l'état est dégradé. Se référer aux préconisations de l'étude sur la mise en sécurité des lieux pour ces espaces.

La vue est dégagée sur la vallée de la Moselle et ses coteaux. Vue imprenable, rare, fragilisée et méconnue aujourd'hui.



Belvédère de Lessy

Depuis les hauteurs de Lessy, la vue sur Metz et son agglomération est remarquable. Et c'est également de ce point que se dévoile aux visiteurs toute l'épaisseur du Mont Saint Quentin, ses coteaux boisés, autrefois cultivés, à l'amorce des champs qui occupent le plateau.

Le site est pratique pour l'organisation de fêtes par exemple par la présence du stationnement en contre bas de l'ancien site de stockage de déchets. Stationnement, espace plan, vue imprenable, accessible, il revêt de nombreux atouts

pour devenir un point incontournable pour profiter de cette situation. Pourtant, son aménagement pourrait être plus accueillant encore : installation d'assises, de tables, d'une structure qui nous élève un peu pour en profiter davantage encore, mise en place d'une gestion en contre bas du point de vue pour en garantir sa pérennité (fauche, pâturage ?). Le pâturage créerait aussi une attraction pour les visiteurs. Le talus pourrait être planté de vivaces ou arbustes pour éviter la tonte sur ces endroits peu accessibles. Un arbre ou plusieurs côté sud donnerait une ombre sans s'interposer à la vue.



Belvédère entre Longeville et Scy-Chazelles et Croix du Gibet

Propositions sur le belvédère entre Longeville et Scy-Chazelles : : aménagement d'un véritable lieu de belvédère, réduction de l'emprise de la voirie, avec possibilité de s'arrêter quelques instants, installation de bancs, gestion à mettre en place des parcelles juste en-dessous pour garantir la pérennité de la vue... par des animaux ?

Propositions : déplacement des luminaires, déchets, plessage de la haie entre le chemin et la route, quelques plantations éventuelles autour du pied de l'arbre pour limiter les blessures dues à la tonte fréquente ; des ajustements, rien de plus.

La haie qui sépare le chemin de la route pourrait être rabattue ou plessée pour le rendre lisible depuis le belvédère et depuis la route. Le luminaire et le point de déchets pourraient être placés ailleurs de côté...



Col de Lessy

Les reliefs sur le côté du stationnement seraient un bon appui pour intégrer des places de stationnement, en modelant légèrement, en prolongeant les merlons, en plantant. La route pourrait être aussi aménagée de manière à faire sentir à l'automobiliste qui monte au col de part et d'autre, qu'il approche d'un espace très fréquenté par des

piétons, des cyclistes (réduction de la voirie, alignement ou plantation le long de la route, un seul matériau entre le stationnement et la route sur le point haut du col.

Le stationnement très fréquenté est peu avenant et non optimisé.

Le col de Lessy est le croisement d'un réseau de chemins et de routes denses, et de la voie romaine.



Gîte des crapauds

Depuis le col de Lessy, le bâtiment s'inscrit avec légèreté dans le paysage du fond de vallée. L'architecture n'est pas remarquable mais les proportions et l'implantation sont justes.

Depuis Lessy, la perception du bâtiment est plus délicate. Un appui du bâtiment sur un bosquet serait le bienvenu. Il ne s'agit pas de cacher le bâtiment d'une manière systématique, mais plutôt de lui donner une accroche, un ancrage. Le bâtiment devrait sembler appar-

tenir à un ensemble vivant dans ce fond de vallée et pas déconnecté des éléments qui composent le paysage ; un seuil avec une géométrie particulière pourrait accrocher ce bâtiment avec la petite route et recoudre l'implantation de guingois.

Pour les usagers de cet espace, un peu d'ombre serait aussi certainement appréciée. Quelques arbres pourraient être plantés à proximité du bâtiment et des espaces autour.

Des assises et tables de pique-nique pourraient également rendre l'espace plus accueillant.



gérer les espaces agricoles et forestiers

- Friches, lisières, boisements
- Intégrer les exploitations agricoles
- Faire avec le contexte ?

Quel est le contexte agricole ?

Le Mont Saint-Quentin est occupé par de vastes espaces agricoles et forestiers qui composent les ambiances paysagères du site. Ses coteaux, ancestralement occupés par la vigne, puis par des jardins et des vergers particuliers, sont aujourd'hui gagnés par l'enfrichement. Ses plateaux sommitaux sont occupés par des boisements et de grandes cultures.

La mise en place d'un périmètre de protection des espaces agricoles et naturels périurbains, et le classement en AOC Côtes de Moselle d'une partie des pentes, ouvrent la perspective d'un retour à une

agriculture viticole, arboricole et vivrière, qui nécessiterait le déboisement des coteaux, la construction de bâtiments de travail, de stockage, voire de transformation.

Sur les versants en revanche, la viticulture et l'arboriculture sont résiduelles, concurrencées par un espoir de spéculation sur des terrains qui restent pourtant inconstructibles.

Les autorisations d'urbanisme peuvent concerner la diversification de l'outils de production, le stockage, mais aussi pour les vignes et les vergers, les clôtures qui sont examinées par ailleurs

Friches, lisières et boisements

Se poser les bonnes questions avant toute intervention

- Quel est le relief ? Quelle est la pente, quel est le tracé des courbes de niveaux ?
- Quelle est la dimension de la parcelle, sa forme ?
- Quel est son voisinage bâti et son contexte paysager (arbres, haies, vues importantes depuis la parcelle, et depuis l'extérieur sur la parcelle) ?
- Quelle est l'orientation de la parcelle par rapport au soleil mais aussi par rapport aux vents dominants ?
- Quelles sont les caractéristiques du sol ? (perméabilité, structure)
- Quelles sont l'implantation, l'orientation, les matériaux utilisés traditionnellement dans le secteur ?
- D'où la construction sera-t-elle perçue ?
- Y-a-t-il des éléments patrimoniaux sur la parcelle ? (muret, arbre remarquable, anciens vergers...)

Faire un état des lieux

- Quel est l'état de ce boisement ou de cette lisière ?

> Décrire en plan et coupe, compéter avec la liste des espèces.
> Solliciter l'aide de partenaires (ONF, DDT, DREAL, Bureaux d'études).

- Quelles sont les espèces qui peuvent se multiplier ?

Les plantes usent de 2 stratégies séparément ou les combine. Elles peuvent se diffuser par graines comme le chêne, le hêtre ou le noyer ou végétativement, de manière asexuée par marcotte (une branche de saule qui touche terre prend racine et donne naissance à un nouvel arbre, ou par drageon (tige issue des racines comme émet le merisier ou le robinier ou le tremble).

Enfin, les espèces présentes peuvent-elles subir une taille sans dommage pour leur pérennité ?

- Quelle est leur situation par rapport aux limites cadastrales ? Un recul est-il nécessaire, un conflit de voisinage est-il sous-jacent ?

Se donner un ou des objectifs en gardant une place pour le vivant

- Quel(s) but(s) donner à ce bois ou à cette lisière (protection visuelle, contre l'érosion, accompagnement du bâti, réserve de chasse, milieu intéressant pour la faune, et une biodiversité identifiée) ?

- Quel gabarit, quelle hauteur, quelle épaisseur, quelle densité donner à ce vivant (bois, haie, lisière) ?

- Quelles productions sont possibles ? Au bout de combien de temps ?

- De quels moyens disposer : en temps de gestion et pas seulement d'entretien, en personnel sur place ou extérieur ?

- Que faire des rémanents extraits ?

Pourquoi recéper ?

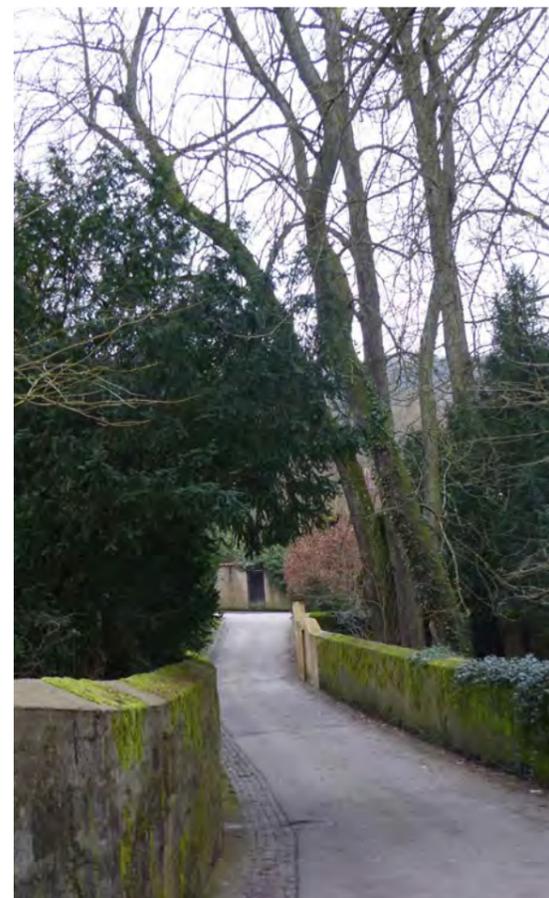
Le recépage d'une parcelle entière est une coupe à blanc, sans travail du sol, ni destruction de l'épaisseur formée par les herbacées et les petits ligneux. Les arbres restent donc vivants et vont repousser. Pour autant, des précautions peuvent être prises. Les dimensions de la parcelle ont avantage à rester restreintes : les repousses profiteront de l'abri des arbres voisins restés debout pour repousser plus vite et l'érosion sur des sols sur les pentes fortes sera contrecarrée. Les rémanents (branches, rameaux) sont à laisser sur place pour protéger le sol et là aussi fournir un abri et une ombre aux jeunes pousses.

1. Des parcs et de grands arbres, derrière les murs, Plappeville.

2. Ancienne parcelle de verger qui s'est enfrichée le long de la route touristique au-dessus du Ban Saint-Martin.

3. Bois de trembles, col de Lessy.

4. Abris en fond de jardin, le long de la route touristique au-dessus du Ban Saint-Martin.



▲ 2.

Le long des routes d'accès au Mont, des fenêtres pourraient être réouvertes par recépage et plantation de quelques fruitiers pour maintenir une hauteur de couvert réduite et favoriser la lisibilité des reliefs et maintenir les vues sur le grand paysage.

◀ 1.

Les arbres grandissent rapidement, en groupe leur émulation les pousse encore plus vers la lumière. Le jardinier, l'habitant oublie très vite les dimensions possibles.



◀ 3.

Un boisement, comme ce bosquet de trembles a sa propre dynamique, en plus de subir les aléas climatiques. Il est nécessaire de bien peser les arguments avant une intervention.



◀ 4.

Soigner les abords de la route d'accès, pour

éviter de donner l'impression au passant de se trouver «à l'arrière» de quelque chose.

Friches, lisières et boisements

Des exemples pour comprendre



▲ 1.



▲ 2.

La sélection sous le couvert : recépage des arbustes et des arbres dominés a permis de dégager des arbres de plus grande valeur qui seront exploités à terme comme bois d'œuvre. La coupe de taillis ou le recépage peut aller de pair avec une recherche de la qualité forestière

1. Chantier réalisé avec des étudiants de l'ENSP Versailles, dans le cadre du plan paysage sur les vallées du Rupt de Mad et de la Moselle, sur le site dit du Fond de la Gueule à Gorze ; réouverture de vues dans la vallée avec stockage des rémanents en haie sèche le long de la lisière.

2. Dans le même contexte que la photo 1., chantier sur les hauteurs de Vandelainville et Onville (54) ; sélection de sujets dans la friche, stockage des rémanents par haies sèches qui marquent les passages, ou plessage de jeunes brins le long des chemins.

3. Transformation d'une friche, la Sapinière de Grigy (91) en un espace public accueillant entre deux quartiers résidentiels. Mise en oeuvre d'une gestion simple et économique avec habitants, écoles et associations. Chantier réalisé avec des étudiants de l'ENSP Versailles.



La haie taillée est une réponse à la croissance continue de la végétation. Toutes les espèces ne s'y prêtent pas et de temps en temps,

il faut revenir sur les bases des arbustes.



▲ 3.

Matériaux et implantation

Une implantation dans la pente

Privilégier une implantation du bâtiment dans la pente plus qu'en crête, afin d'en minimiser l'impact visuel. Le bâtiment ne sera pas saillant devant l'horizon quand on le regarde depuis l'espace public.

L'installation du bâtiment peut se faire parallèle ou perpendiculaire à la pente, en s'encastant dans le sol.

Un état brut et naturel

Privilégier les formes simples, quitte à chercher à rassembler les bâtiments plutôt que de les concevoir sous forme de plusieurs unités isolées.

Privilégier les matériaux naturels et les teintes neutres et celles du site. Privilégier le bois au vieillissement naturel ; il peut être accompagné d'un soubassement en pierre, en terre ou en béton. Le bardage métallique sera plutôt posé en

vertical dans des teintes tirées de celles du site. Les teintes beige, brun, rouille ou noir seront selon les cas adaptées, et le mat privilégié au brillant (un bardage métallique est toujours laqué, c'est le temps qui le fera rouiller).

Les plaques ondulées en fibrociment seront disposées verticalement.

De manière générale, le choix du matériau est considéré comme pertinent s'il est laissé le plus possible dans son état brut et naturel ; les matériaux pastiches sont interdits.

En appui

Rechercher les lieux et les dispositions abrités du vent.

Dessiner les contours du volume en référence aux bosquets, bois, alentours : implanter le bâtiment en appui sur un bosquet ou une haie existant ou à créer.

1. et 2. Vauvert - Gilles Perraudin architecte et viticulteur.

3. 4. et 5. Bâtiment d'élevage expérimental à Laqueuille (63) - Fabriques architectures paysages.

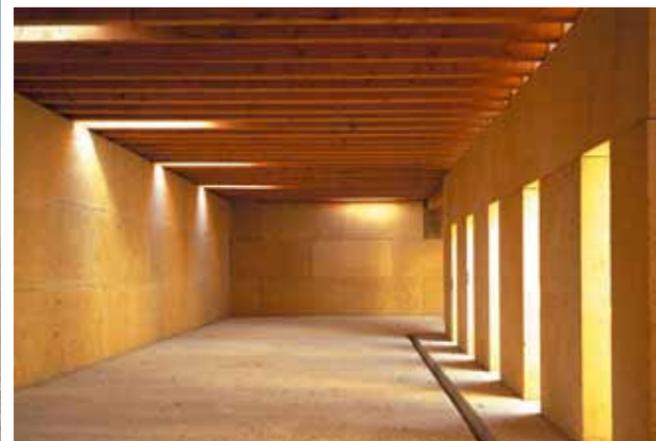
6 et 7. Ces abris très simples, formés de poteaux et poutres en bois ont été construits par l'agriculteur (Nogent le Roi, 28).

8. Les abris cherchent avant tout être fonctionnels. Leur plus grande qualité est l'appui sur la haie (Mézières-en-Drouais, 28).

9. Centre équestre à Cublize (69) - Fabriques architectures paysages.



▲ 1.



▲ 2.

De la pierre massive pour un chai.

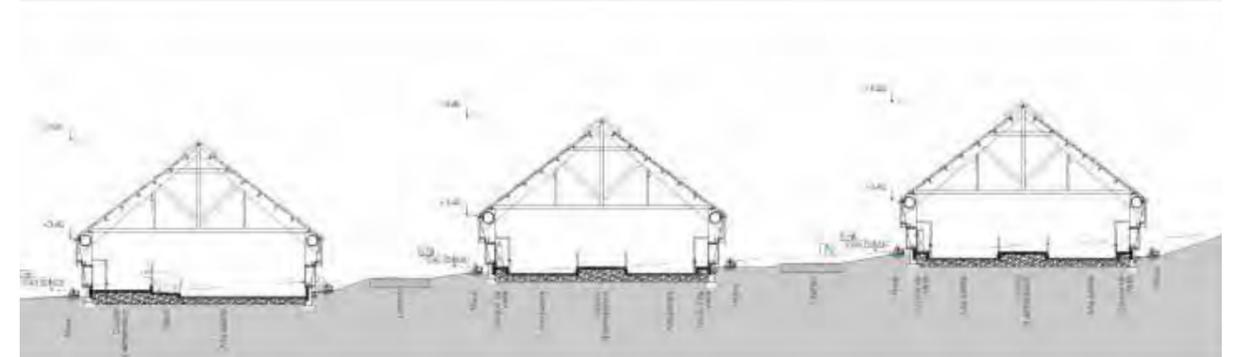
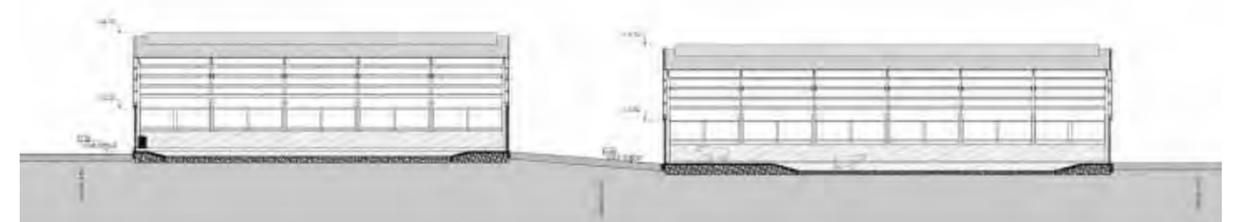


▲ 3.



▲ 4.

Autour de la ferme expérimentale de l'INRA (stabilisation et bergerie), des hameaux constitués d'exploitations agricoles ponctuent le paysage de grandes prairies. Il s'agit de leur faire écho, en rassemblant les 4 bâtiments de l'exploitation. Au plus près du terrain naturel, limitant les terrassements ; de légers décalages apparaissent et animent l'ensemble. Au pied des bâtiments, des noues recueillent les eaux pluviales et les surfaces extérieures restent perméables.



▲ 5.

Opter pour des formes simples.



▲ 6.



▲ 7.

Bâtir, implanter en appui sur un bosquet, une haie...



▲ 8.



▲ 9.

Le bâtiment se veut le plus compact possible en rassemblant l'ensemble des éléments (manège, fumière, stockage fourrage et box à chevaux), limitant les circulations. Le bâtiment est de grande dimension mais s'inscrit malgré tout dans la pente tout en s'alignant à la cime de la forêt située en contre bas.



Faire avec le contexte

Intégrer les bosquets, haies qui font office d'appuis plantés dans le système d'exploitation, c'est à dire que le bosquet peut produire du bois, de l'ombre, des fruits, utiles à l'exploitation.

Les croisements de chemin, les accès, les repères topographiquement intéressants, peuvent être plantés par des arbres remarquables ; cela permettra de faciliter l'orientation, le repérage pour les randonneurs et l'intégration même de l'exploitation et des nouveaux bâtiments dans le paysage.

1. Chai en Champagne - J-P Thomas architecte.

2. et 3. Chai viticole dans la Drôme, BLAU architectes.

4. Bâtiment maraîcher (atelier, salle de stockage froid, nettoyage des légumes) à Neulise (42) - Fabriques architectures paysages

Utilisation de murs de terre et bardage noir.



▲ 1.

Utilisation du corten.



▲ 2.



▲ 3.



Une construction épurée mais singulière en ossature et charpente bois, enveloppée sur le toit à pente unique et en façade nord par un seul et même revêtement, très discret dans le paysage.





omnibus
PAYSAGISTES DPLG

RoumetGuiflet

KL ARCHITECTES

URBANISTES / PAYSAGISTES